



santé
famille
retraite
services

CRÈCHE LES PITCHOUNS

Agréée par le service de PMI, cette structure est gérée par la commune d'Ardentes qui la finance en partenariat avec la CAF et la MSA.

Accueil des enfants de 7h30 à 18h15

Fermeture : Une semaine à chaque période de vacances scolaires, 3 semaines en août, les jours fériés & journées pédagogiques



02.54.36.61.18



crechepitchouns@mairie-ardentes.com

RELAIS PETITE ENFANCE

Jours et heures d'ouverture du RPE

Lundi : 9h15 - 15h

Mardi : 9h15 - 16h30

Jeudi : 9h15 - 16h

Fermeture : Une semaine à chaque période de vacances scolaires, 3 semaines en août, les jours fériés & journées pédagogiques



06.77.52.55.99

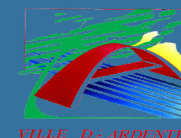


rpe@mairie-ardentes.com



PÔLE PETITE ENFANCE

22 rue George Sand



CRÈCHE LES PITCHOUNS

Une structure de 20 places qui a pour but :

- D'accueillir des enfants de 2 mois à 4 ans
- De répondre aux besoins de garde réguliers ou occasionnels, que les parents exercent ou non une activité professionnelle.

Priorité aux enfants d'Ardenes, mais les enfants des autres communes peuvent être accueillis moyennant une majoration de 5 % des tarifs.

Le tarif horaire est calculé en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus des familles.

Toute demande est examinée par la commission d'attribution des places d'accueil, de manière anonyme et selon une grille de critères d'admission.

Un lieu d'éveil qui :

- Répond aux besoins spécifiques de chaque enfant
- A pour objectif de favoriser leur autonomie et leur sociabilisation, tout en veillant à leur bien-être et à leur épanouissement
- Est riche en espaces et ateliers de découvertes
- Permet une séparation en douceur
- Apprend à vivre ensemble, à respecter les règles de la vie collective et à partager
- Valorise l'allaitement, le portage & le langage des signes

Votre enfant sera accueilli par une équipe de professionnels :

Éducatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture et Adjoints d'animation

Pour une préinscription, prenez rendez-vous avec la responsable de la crèche

CONFIANCE

BIENVEILLANCE

ÉVEIL



ACCUEIL

ORIENTATION

INFORMATIONS

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE n'est pas un mode de garde

Les familles y trouveront :

- Des informations sur les différents modes d'accueil disponibles sur le territoire
- Des informations sur vos droits et devoirs en tant que parents employeurs, ainsi qu'un accompagnement dans vos démarches administratives pour faciliter l'accueil de votre enfant
- Une liste actualisée des assistants maternels agréés sur le territoire.

Les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et garde à domicile) y trouveront :

- Des informations pour les candidats souhaitant devenir assistants maternels
- Des informations sur les droits et devoirs encadrant votre profession
- Un espace d'échange sur vos pratiques professionnelles
- Des temps collectifs pour enrichir vos compétences dans l'accompagnement des enfants qui vous sont confiés
- Un accompagnement à la formation continue des assistants maternels et des professionnels de la garde à domicile
- Des informations sur vos possibilités d'évolution professionnelle
- Un accompagnement pour vos démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr